

RÉEMPLOI ET RECYCLAGE

DES EMBALLAGES PROFESSIONNELS:

MIEUX VAUT PLUSIEURS VIES QU'UNE!

Zoom sur Twiice, l'éco-organisme en devenir 100% dédié à la filière des emballages professionnels (Epro)



DOSSIER DE PRESSE 2024



« Boucler la boucle des emballages professionnels »

Les emballages professionnels représentent un gisement considérable de matériaux comme le bois, le carton, le métal et le plastique. Plus de 17 millions de tonnes transitent chaque année entre les usines, les entrepôts et les magasins. C'est aussi un vivier de projets de recyclage et de réemploi très important. Plus de 10 millions de tonnes sont déjà réemployées chaque année en France, et la majorité du bois et des cartons sont déjà recyclés.

La grande question : comment boucler la boucle du réemploi et du recyclage sur des filières locales, et en particulier sur les plastiques (seaux, bidons, films,...), plus difficiles à aller chercher sur tout le territoire, et plus complexes à réemployer et recycler à moindre coût?

L'entrée en vigueur de la réglementation REP en 2025 est une véritable opportunité pour donner à tous les acteurs de la chaîne de valeur (détenteurs, opérateurs, regénérateurs,...) les moyens d'investir dans les solutions innovantes et les déployer, inciter les entreprises à passer à l'action, renforcer le tri à la source.

Car les solutions existent, même sur les plastiques. Depuis 2019, Twiice conduit, avec plus de 50 entreprises françaises, une trentaine de projets de recyclage d'emballages professionnels en boucle fermée. Historiquement et exclusivement dédié à cette filière, Twiice sera l'éco-organisme de référence des industriels qui souhaitent accélérer le passage à l'échelle vers la seconde vie des emballages professionnels.



Marc-Antoine FRANC
Directeur général
de Twiice



SOMMAIRE

\rightarrow	Twiice, un éco-organisme en devenir à l'avant-poste	
	des enjeux de réemploi et de recyclage des emballages professionnels	P:
\rightarrow	² / ₃ des emballages mis en marché en France sont des emballages professionnels	P 4
\rightarrow	Une Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) à l'épreuve de la traçabilité	P
\rightarrow	Nos projets pilotes et leurs enseignements	P (
\rightarrow	Une présence sur l'ensemble de la chaîne de valeur	p :

Twiice, un éco-organisme en devenir

à l'avant-poste des enjeux de réemploi

et de recyclage des emballages professionnels

Aux côtés de 27 entreprises et fédérations associées, Twiice s'engage depuis 2019 à développer les filières de réemploi et de recyclage des emballages professionnels (Epro). Des bidons aux flacons, en passant par les seaux, caisses et palettes, sa mission consiste notamment à répondre aux défis des emballages plastiques, en particulier les plastiques rigides (PE-PP), pour lesquels les filières de réemploi et de recyclage sont encore peu structurées.

Dès ses débuts en 2019, Twiice a adopté une approche terrain innovante en lançant une trentaine de projets pilotes. Ces initiatives lui ont permis de comprendre en profondeur les besoins des industriels et d'apporter des solutions concrètes aux enjeux spécifiques des EPro. Aujourd'hui, Twiice se positionne comme le seul candidat qui s'est construit exclusivement pour les emballages professionnels, tous matériaux confondus, pour l'agrément en tant qu'éco-organisme dans le cadre de la filière à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP), qui sera opérationnelle à partir de 2025.

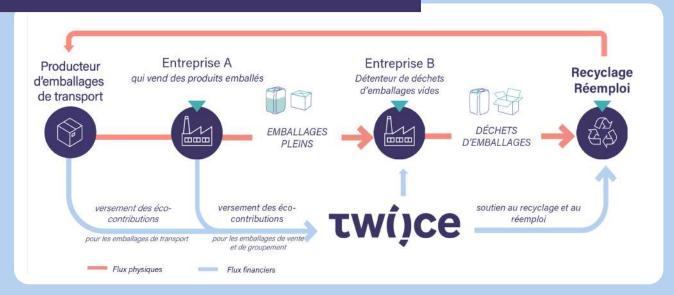
Expert des usages et des process, Twiice est un véritable concepteur de solutions, capable d'anticiper et de résoudre les problématiques quels que soient la typologie des contenants, leur fonctionnalité, le secteur d'activité d'où ils sont issus et la résine qui les compose.

L'expertise de Twiice, enrichie par un dialogue constant avec une cinquantaine de partenaires industriels et plus d'une centaine de parties prenantes (fabricants d'emballages, opérateurs de déchets, du réemploi, logisticiens, fédérations, industries utilisatrices des emballages...), en fait une structure agile et créative, ancrée dans une dynamique de **co-construction**.

En France, pays soumis à l'objectif européen de doubler le réemploi et le recyclage des plastiques d'ici 2030 pour arriver à 55%, Twiice ambitionne de boucler la boucle même pour les emballages les plus complexes. À ce titre, le futur éco-organisme est le seul acteur du réemploi et du recyclage à avoir réincorporé dans de nouveaux emballages de produits dangereux des matériaux issus d'emballages en fin de vie affectés à la même fonction.

Le leadership de Twiice s'appuie sur une connaissance du terrain et des solutions adaptées aux réalités industrielles, en misant sur un écosystème collaboratif pour répondre à cet enjeu.

FONCTIONNEMENT D'UNE FILIÈRE REP



²/₃ des emballages mis en marché

en France sont des emballages professionnels

Conformément au code de l'environnement, l'application du principe du pollueur-payeur rend les metteurs sur le marché responsables de la fin de vie de leurs produits. La REP concernant les emballages professionnels (Epro) entrera en vigueur le 1er janvier 2025. Elle concerne un gisement de 7,5 Mt selon l'ADEME*, soit plus que les emballages ménagers qui représentent 5,5 Mt par an en France. Plus de la moitié de ce gisement est composée de cartons et un ½ de bois. Les emballages plastiques représentent le reste, soit 1,1 Mt. On retrouve aussi un peu d'emballages métalliques (0,1 Mt).

Aujourd'hui les objectifs de recyclage de ces matériaux sont atteints ou sur le point de l'être, sauf pour le plastique, dont le recyclage a pris beaucoup de retard en France, sur la feuille de route européenne. Pour atteindre les objectifs de recyclage fixés à horizon 2030, il faudrait doubler le taux de recyclage des plastiques** d'ici-là.

Pour autant, on ne peut pas mettre les emballages ménagers et les emballages professionnels dans le même sac...

Le gisement d'Epro est très différent de celui des emballages ménagers en termes de dimensions des déchets et de concentration des produits contenus. Les circuits sont aussi différents : les emballages ménagers sont destinés aux consommateurs, tandis que les emballages professionnels sont à destination des entreprises. Ils sont donc collectés par le service privé, contrairement aux emballages ménagers, collectés par le service public. Enfin, le gisement d'emballages pro est beaucoup plus hétérogène que celui de l'emballage ménager: les typologies, les volumes, les matériaux, les usages, et les contenus sont très différents...

C'est parce que les deux gisements de déchets ne peuvent pas être traités par les mêmes filières que Twiice ambitionne de devenir le premier écoorganisme 100% dédié à leur prise en charge à haute valeur ajoutée.

7,5 Mt D'EMBALLAGES CONCERNÉS*



CARTON 3.7 Mt

Cartons, caisses carton et palettes carton ...



BOIS 2,5 Mt

Palettes, cagettes, tourets, caisses bois...



PLASTIQUE 1,1 Mt

IBC, bidons, fûts, films, caisses, seaux...



MÉTAL 0,1 Mt

Fûts métal...



^{*} Étude de préfiguration de la REP EIC, ADEME

^{**} Aujourd'hui le taux de recyclage en France des emballages professionnels en plastique est de 22% pour un objectif à 50% en 2025, et 55% en 2030.

Une Responsabilité Élargie des Producteurs (REP)

à l'épreuve de la traçabilité

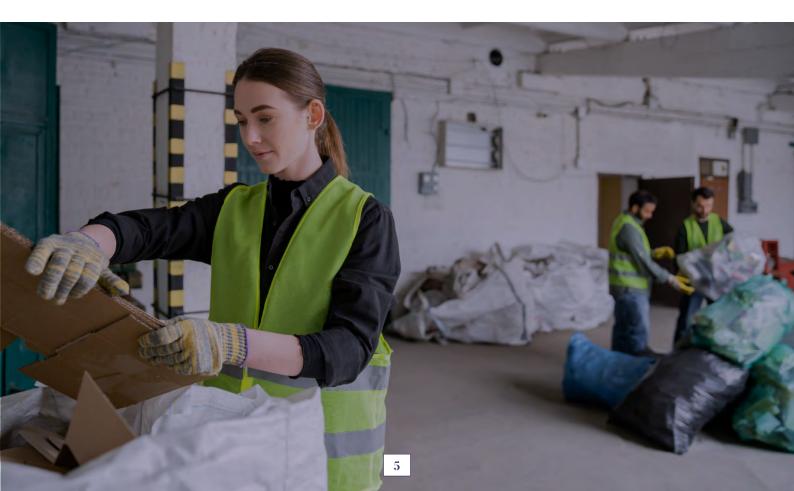
En tant qu'éco-organisme en devenir, positionné à 100% sur le réemploi et recyclage des emballages professionnels (Epro), Twiice se prépare depuis 5 ans à relever les défis de la REP EPro qui entrera en vigueur le 1er janvier 2025.

L'un des grands challenges de cette de cette nouvelle filière REP est la traçabilité. Le gisement d'emballages pro est encore peu cartographié.

Levier essentiel pour optimiser le réemploi et le recyclage des emballages professionnels, la traçabilité permet de cartographier précisément les interactions entre contenu et contenant, de documenter les fonctionnalités des emballages, et d'orienter leur traitement vers les bonnes filières. La traçabilité s'étend également à l'ensemble de la chaîne de valeur post-consommation. Pour garantir un recyclage efficace, il est crucial de préserver la pureté des flux de matières, notamment pour les résines plastiques. Tout mélange non maîtrisé altère le recyclage et la qualité des matériaux recyclés, rendant plus complexe leur réintégration dans des emballages neufs.

Twiice concentre ainsi ses efforts sur des boucles de recyclage à forte valeur ajoutée, favorisant le passage des emballages usagés aux nouveaux emballages, en boucle fermée, en réponse aux objectifs réglementaires et environnementaux.

Enfin, les exigences réglementaires spécifiques liées à la traçabilité des flux, notamment pour les déchets dangereux (qui représentent 116 kilotonnes du gisement d'emballages professionnels), imposent des solutions rigoureuses et innovantes. Twiice intègre ces impératifs afin d'élaborer des filières performantes et conformes aux attentes réglementaires et industrielles en matière de plastiques recyclés.



Nos projets pilotes

et leurs enseignements

Twiice s'implique depuis 2019 dans une trentaine de projets pilotes de réemploi et de recyclage des emballages professionnels (EPro), avec une cinquantaine d'entreprises françaises, avec un fort focus sur les **emballages plastiques**, le matériaux le plus éloigné de ses objectifs de recyclage.

Depuis les calages et caisses en polystyrène expansé (PSE) et les caisses en polypropylène (PP), en passant par les strappings, seaux, films colorés, bidons et palettes, Twiice traite tous les EPro quels que soient leur typologie, leur fonctionnalité, le secteur d'activité d'où ils sont issus et la résine qui les compose.

Objectif ? Créer des circuits de recyclage en boucle fermée, c'est-àdire permettre un retour à l'emballage à partir d'emballages recyclés, en maîtrisant les coûts, la traçabilité et les spécificités techniques et réglementaires liées aux emballages pros.

Cette approche terrain couvre l'ensemble de la chaîne de valeur : le tri, la collecte, la massification, la régénération et la réincorporation de Matière Première Recyclée.

Ces cinq années de préfiguration de son rôle d'éco-organisme ont fait de Twiice une organisation ancrée dans les réalités industrielles des chaînes de valeur amont et aval des emballages professionnels, avec une idée précise des coûts de traitement, précieuse pour l'optimisation économique et environnementale de la REP de demain.



CES PROJETS PILOTES ONT AUSSI PERMIS À TWIICE DE SE FORGER DES CONVICTIONS :

- → Chaque gisement est important: sans adopter un fonctionnement opérationnel sur les flux de plastiques, les flux issus des petits détenteurs et certains déchets dangereux, nous n'arriverons pas à atteindre les objectifs de recyclage à 2030, ce qui ne sera pas sans conséquence pour les industriels et pour la France. Tout emballage non recyclable à l'échelle sera interdit de mise sur le marché à partir de 2030 et la France continuera de payer 1,5 Mds € par an à l'UE pour les tonnes de plastique non recyclées.
- → Il faut réussir à comprendre les spécificités de chaque emballage, ce n'est qu'ainsi qu'on apprendra à mieux les réemployer, les recycler, et par extension, mieux les éco-concevoir et organiser la chaîne de traitement.
- → La stratégie R&D et l'écoconception sont l'un des leviers principaux pour atteindre les taux de recyclage et de réemploi exigés par l'Europe ; dans le cadre du Pacte vert européen, 55% des déchets d'emballages plastiques devront être recyclés d'ici 2030. Twiice entend bien faire sa part pour que la France atteigne cet objectif!

Une présence sur l'ensemble

de la chaîne de valeur

1. Acheteurs, logisticiens, responsables packaging: des solutions simples et pédagogiques

Pour ces acteurs clés, Twiice propose un accompagnement complet dans la déclaration de mise en marché des emballages professionnels et fournit les outils pour faciliter les démarches de déclaration, anticiper les évolutions réglementaires et optimiser les efforts dans la mise en conformité. Twiice est aussi le porteur en France de la plateforme européenne My Recycled Content, qui met en relation les fournisseurs d'emballages professionnels contenant du plastique recyclé et les entreprises utilisatrices de ces emballages.

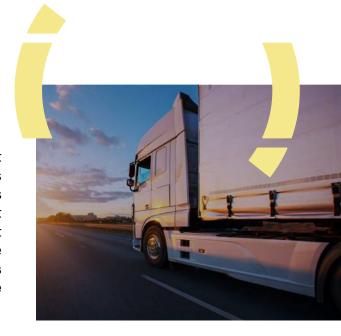
→ www.myrecycledcontent.fr

2. Responsables RSE : des résultats concrets et mesurables

En plus d'accompagner les entreprises dans leur transition vers des pratiques plus vertueuses comme le tri à la source, le réemploi, le recyclage et la réduction de leurs emballages, Twiice répond à leurs préoccupations liées à la mesure de leur performance RSE. La fourniture de rapports détaillés et chiffrés sur l'impact environnemental des emballages professionnels de chaque entreprise fait partie des services de Twiice. Ces résultats tangibles, appuyés par des outils de reporting robustes, permettent aux entreprises de valoriser leur engagement environnemental auprès des parties prenantes internes et externes.

3. Donneurs d'ordre, responsables affaires réglementaires et décideurs : une expertise sur la réglementation

La Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) peut s'avérer complexe à comprendre et à appliquer. Twiice accompagne les décideurs à travers des **webinaires spécialisés** et des sessions explicatives dédiées aux évolutions législatives. Ces temps-forts permettent de décrypter les exigences réglementaires, comme celles liées à la traçabilité ou à la gestion des flux de déchets dangereux, en bénéficiant de stratégies adaptées et de conseils opérationnels pour se conformer et anticiper la réglementation tout en optimisant les coûts.









Twiice a été créé dans le but de développer les filières de réemploi et de recyclage des emballages professionnels (Epro). Aux côtés de 27 entreprises et fédérations associées, Twiice s'est saisi du sujet dès 2019 et s'est constitué une expertise terrain spécifique à ce gisement en menant plus de 30 projets sur toute la chaîne de valeur des emballages. Aujourd'hui, Twiice est le seul éco-organisme candidat historiquement et exclusivement dédié aux emballages professionnels de tous matériaux. Cette REP doit entrer en vigueur le 1er janvier 2025 et concernera toutes les entreprises françaises qui emballent des produits vendus en B2B.

Plus d'informations sur : **www.twiice.org**



Contact Presse

Ludovic BAYLE - ludovic.bayle@econovia.fr - 06 29 65 39 53 Ali ERRAKHMI - ali.errakhmi@econovia.fr - 06 34 17 42 90